

# Déclaration de Villars-sur-Glâne sur la biodiversité



Photo Felix Gugerli

La Déclaration a été adoptée par les 300 participants de la conférence nationale « La biodiversité en Suisse après 2010 – Quels défis attendent la recherche et sa mise en pratique? » le 9 novembre 2010. La conférence était organisée par le Forum biodiversité suisse de l'Académie des sciences naturelles.

# Déclaration de Villars-sur-Glâne sur la biodiversité

La biodiversité est le fondement de la vie humaine. La diversité des espèces, la variété des gènes et la diversité des écosystèmes fournissent dans une interaction complexe des produits et des services dont nous dépendons. Parmi ces prestations, il y a notamment des contributions essentielles pour la fertilité des sols, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en médicaments, l'air et l'eau purs, le stockage de carbone, la protection contre l'érosion et les crues, le bien-être humain et l'attractivité d'un site. Indépendamment de son utilité, la biodiversité a aussi une valeur intrinsèque; sa protection est une responsabilité morale.

Malgré des efforts considérables, la perte en biodiversité n'a pas pu être stoppée que ce soit au niveau mondial, européen ou suisse. Ces dix prochaines années, il s'agira de promouvoir les activités humaines qui ont une répercussion positive sur la diversité biologique et de réduire celles qui ont un impact négatif. Il faut pour cela développer et compléter de manière ciblée les instruments existants qui promettent de donner des résultats.

Près de 300 participantes et participants à la conférence nationale «La biodiversité en Suisse après 2010» en provenance des milieux scientifiques, des administrations, de la pratique et des milieux politiques ont adopté le 9 novembre 2010 à Villars-sur-Glâne près de Fribourg (CH) les recommandations suivantes afin d'initier un changement de direction:

# Reconnaître que la biodiversité est notre base de vie

• Un développement durable du pays est impossible sans la conservation et la promotion de la biodiversité. Pour le moment, la société, l'administration, les milieux politiques et économiques ne reconnaissent que très partiellement les risques entraînés par la perte en biodiversité et les chances qui découlent de la conservation des ressources naturelles. C'est pourquoi la biodiversité ne joue qu'un rôle subordonné dans les prises de décision. Pour cette conscientisation, il faut une communication crédible basée sur des données scientifiques. Il faut sensibiliser la population et les milieux politiques sur l'importance de la biodiversité. Pour cela, une communication crédible s'appuyant sur des bases scientifiques est nécessaire.

#### Améliorer les connaissances et les rendre accessibles

• La biodiversité et son importance doivent être ancrées à tous les niveaux de l'éducation. Le savoir existant et les nouvelles connaissances sur la biodiversité doivent être préparés, synthétisés et mis à disposition sous une forme adéquate aux décideurs et au public. La collaboration entre la recherche, l'administration et la pratique doit être renforcée.

#### Assumer la responsabilité commune

Nous avons tous une influence sur la biodiversité et nous en bénéficions tous ; ensemble, nous sommes responsables de sa conservation. L'utilisation du sol doit être planifiée de façon à préserver la biodiversité. L'aménagement du territoire, le développement du milieu bâti et la construction, l'agriculture et la sylviculture, l'aménagement hydraulique, l'industrie, le commerce national et international, le secteur des placements financiers et des assurances, la formation, l'éducation, la science et la technologie, la construction des voies de communication, l'énergie, la chasse et la pêche, le sport, le tourisme et les loisirs, les services de protection de la population, la santé et la culture, le développement et la coopération doivent davantage tenir compte de la biodiversité.

# Améliorer l'infrastructure écologique

• La Suisse a besoin d'une infrastructure écologique composée de sites prioritaires pour la biodiversité de taille suffisante et protégés à long terme, d'éléments en connexion disposés de façon optimale et d'une bonne qualité sur toute sa surface. Les habitats de qualité encore existants doivent être conservés dans toute leur étendue, au besoin améliorés qualitativement, complétés par des revitalisations et mieux mis en réseau sur l'ensemble du territoire.

#### Améliorer les instruments économiques

• Les instruments économiques telles qu'incitations, impôts et subventions doivent être développés ou modifiés afin de conserver et favoriser la biodiversité. Les flux d'argent qui ont un impact négatif sur la biodiversité doivent cesser. Il faut assigner une valeur économique aux services écosystémiques.

### Assumer la responsabilité globale

• A travers ses activités, la Suisse n'influence pas seulement la biodiversité sur son propre territoire, mais également celle du monde entier. La conservation et la promotion de la biodiversité doivent donc être intégrées aux activités d'importations de matières premières, de produits semi-manufacturés et de produits finis, lors de la remise de garanties contre les risques à l'exportation, dans les grands projets internationaux et dans la collaboration au développement. Il s'agit aussi de partager de façon équitable les avantages et les bénéfices résultant de l'exploitation de la biodiversité. De manière générale, la Suisse doit, d'entente avec d'autres pays à revenus importants, assumer une responsabilité particulière dépassant ses frontières. Elle doit s'engager davantage au niveau international dans les réseaux et initiatives touchant à la conservation, à la recherche et à la connaissance.

# **Utiliser les synergies**

Il existe de nombreuses synergies entre protection de la biodiversité et du climat, protection
contre les inondations, tourisme, maintien de la fertilité des sols, aménagement d'espaces verts
diversifiés dans les zones urbaines, la protection des nappes phréatiques, la fabrication de produits de qualité dans l'agriculture et la sylviculture, la promotion de l'attractivité d'un site ainsi
que le maintien de places de travail en milieu rural, et il s'agit de les utiliser. Pour les cas
conflictuels, il faut créer des bases décisionnelles nationales qui tiennent suffisamment compte
de la biodiversité.

# Mieux coordonner les mesures

 Afin d'augmenter l'efficacité des mesures prises pour conserver et favoriser la biodiversité et son utilisation durable, il faut améliorer la coordination horizontale et verticale au niveau international et national, au niveau des cantons et des communes. L'objectif étant d'intégrer la biodiversité à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

# Mettre à disposition plus de moyens financiers

Pour conserver et favoriser la biodiversité et en bénéficier durablement, il faut mettre à disposition suffisamment de ressources en personnel et financières à la Confédération, dans les cantons et les communes ainsi que dans le secteur privé. Au vu de l'importance économique, écologique et sociale de la biodiversité, ces moyens seront bien investis.

#### Intensifier la recherche sur la biodiversité

Nous avons assez de connaissances pour améliorer dès à présent la conservation et la promotion de la biodiversité. Il y a pourtant encore des lacunes concernant les interactions entre facteurs naturels et anthropiques, entre biodiversité et fonctionnement des écosystèmes, aussi bien en recherche de base qu'en recherche appliquée. Pour combler ces lacunes, il faut intensifier les efforts au niveau national ainsi qu'établir une démarche concertée, sous forme de programmes et de structures de recherche innovateurs.

#### Reconnaître les changements dans la biodiversité

 Pour recenser la biodiversité et surveiller son évolution, il faut développer les compétences dans la connaissance des espèces et de leur écologie. Il faut renforcer les centres de données existants pour la flore et la faune et la formation de spécialistes. Il faut améliorer la qualité des données pour les groupes d'organismes peu étudiés jusqu'à présent. Il faut développer des indicateurs adéquats pour les services écosystémiques et la diversité génétique des espèces sauvages.

Les participantes et les participants du congrès lancent un appel aux milieux politiques et à tous les acteurs concernés pour mettre en application ces recommandations et pour les intégrer dans la stratégie nationale pour la biodiversité.

Le Forum Biodiversité Suisse de l'Académie des sciences naturelles (SCNAT) s'engage à l'étude de la biodiversité. Il entretient le dialogue et la collaboration entre les milieux scientifiques, l'administration, la politique et la société.

#### Contact:

Daniela Pauli
Secrétaire exécutive du Forum biodiversité suisse
Académie des sciences naturelles (SCNAT)
Schwarztorstr. 9
CH-3007 Berne
daniela.pauli@scnat.ch
Tél. +41 (0)31 312 02 75
www.biodiversity.ch



**Science and Policy**Platform of the Swiss Academy of Sciences
Swiss Biodiversity Forum